CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E75917** **VALABLE JUSQU'AU** **05/09/2027**

ÉDITÉ LE 22/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/1997

Raison sociale : DIAS JOAO ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/03/2024

Capital : 90 000

LE DETOUR DU PAVE
18230 SAINT-DOULCHARD

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Bourges

Siret : 411 827 702 00035

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0017780

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78069720

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78069720

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 02 48 70 66 93 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
DIAS RUI PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.dias-joao.fr

E-mail : contact@sas-dias.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 746 675 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	9	14/03/2024
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	4	14/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/07/2026 17:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.